



« Robotisation et IA limiteront au minimum le rôle de l'actuaire en phase de production »



Rencontre avec les dirigeants **d'Optimind** à l'occasion du Congrès annuel des actuaires qui se tient ce vendredi 15 juin à Paris.

Quelle est l'actualité du métier d'actuaire à la veille du congrès annuel de la profession ?

Christophe Eberlé : L'actuariat élargit ses domaines d'intervention depuis quelques années. C'est désormais un fait, les actuaires se diffusent dans l'écosystème de la chaîne de valeur des organismes d'assurance. Par exemple, dans l'organisation et la gouvernance même des assureurs, les directions historiques de l'actuariat se fondent auprès d'autres départements ou directions des entreprises. A tel point qu'on parle de moins en moins de directions dédiées spécifiques à l'actuariat. Les actuaires étendent leurs territoires de responsabilité et zones d'influence désormais au sein des directions générales, des risques, de la finance, du marketing, des données ou encore de la compliance.

Les actuaires, qu'ils soient actuaires conseils comme chez **Optimind** ou internes au sein des organismes d'assurance, interviennent de fait sur un spectre plus large que par le passé qui réunit le triptyque finance, risques et distribution au sens large. Les trois piliers du nouveau régime prudentiel Solvabilité II, dont l'esprit est une gestion globale des risques, sont certainement en partie la source de cette influence accrue. Et ces évolutions ne s'arrêtent pas, bien au contraire.

A quel champ nouveau faites-vous référence ?

CE : La nouvelle norme comptable IFRS 17, qui entrera en application en 2021, est un bon exemple. A la base, il s'agit d'une réglementation comptable, relative à l'information financière, dans laquelle a priori la compétence actuarielle n'est pas prépondérante. Il se trouve qu'IFRS 17 est complexe à appréhender. Naturellement, les directions de programme, dépendant notamment de la direction financière, ont vite compris l'intérêt d'intégrer significativement des compétences actuarielles sur ces projets phares.

N'y a-t-il pas aussi une crainte pour les actuaires d'être « uberisés » par la

technologie ?

Il y a en effet selon moi un risque réel pour l'actuaire qui resterait cantonné à son rôle historique pour sa partie opérationnelle. On le voit régulièrement, on l'encourage même, la robotisation et l'intelligence artificielle vont se développer dans les prochaines années en limitant strictement le rôle de l'actuaire au minimum nécessaire pour les phases de production. A l'inverse, la conception des systèmes de risques, la modélisation des mécanismes, et le contrôle des ensembles techniques et réglementaires lui seront de plus en plus réservés. Les actuaires qui travaillent ou qui travailleront sur ces thèmes sont promis à un bel avenir.

L'actuaire demeure une ressource rare qui continue d'être très recherchée. Sur la dernière décennie, la population des membres de l'Institut des actuaires a largement plus que doublé et je vois à travers l'élargissement des responsabilités des actuaires de très belles opportunités en termes qualitatifs comme quantitatifs ... à condition que les formations d'actuaires et leur organisation phare, l'Institut, sachent prendre les tournants technologiques, sociétaux et réglementaires que nous observons.

Le Congrès des actuaires, le grand raout organisé par l'Institut des actuaires, ouvre ses portes demain. Qu'en attendez-vous ?

Pierre-Alain Boscher : Le Congrès des actuaires constitue l'événement central de notre profession. Il s'agit à la fois d'un lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion sur l'évolution de nos métiers. Le thème retenu pour l'édition 2018 « Création et management stratégique de la valeur : les nouveaux leviers » traduit l'engagement de la communauté des actuaires à participer activement à la performance du marché.

Le congrès est également l'occasion pour l'Institut des actuaires de rassembler ses membres pour son assemblée générale et pour procéder à l'élection relative au renouvellement de la moitié de son conseil d'administration.

CE : L'Institut des actuaires fait du bon travail au regard de la période qui s'ouvre. Sans doute faut-il encore davantage le faire évoluer dans cette nouvelle ère de l'actuariat où la vision historique du métier, celle des mathématiques appliquées à la modélisation, laisse place à une nouvelle dimension technologique, industrielle et sociétale dans laquelle les mathématiques resteront prépondérantes et nécessaires mais, comme vous l'avez compris, plus suffisantes.

Vous portez une des quatre listes candidates à l'élection de l'Institut des Actuaires. Pourquoi ?

PAB : Le monde de la gestion des risques change, le rôle et le sens de notre profession doivent être repensés et réaffirmés. Persuadé que chaque actuaire doit être acteur de la vie de notre profession, et conscient de bénéficier d'une position unique grâce à mes fonctions au sein **d'Optimind**, j'ai pris la décision de participer aux prochaines élections de l'Institut en conduisant la liste #JE M'ENGAGE POUR LES ACTUAIRES.

Il s'agit d'un engagement personnel mais également collectif. Collectif car je m'engage à augmenter la valeur perçue de l'Institut pour tous les actuaires et aussi car j'ai rassemblé autour de moi une équipe talentueuse, influente et engagée représentant la diversité du monde des actuaires avec Stéphanie Pelletier, Isabelle Devine, Maxime Richard, Etienne Busson et Raphaëlle Delarbre.

Notre projet se résume en 3 axes :

- saisir les opportunités des évolutions technologiques,
- faire de l'Institut des actuaires le partenaire incontournable pour développer les compétences et la carrière professionnelle de chaque actuaire,
- bâtir une maison des actuaires accueillante, conviviale et connectée.

Concernant Optimind, quelle est votre feuille de route pour 2018/2019 ?

CE : L'entreprise est engagée dans son plan stratégique Cap21. L'année 2017 a été une étape décisive de ce plan de développement avec la mise en œuvre d'une gouvernance élargie, principalement incarnée par l'arrivée de Pierre-Alain Boscher comme managing director ainsi que la création d'un comité stratégique. Notre développement est global sur l'ensemble des métiers de la gestion des risques. Ainsi, la practice Actuarial Services représente 50 % de nos 30 M€ de chiffre d'affaires et la practice Risk Management s'est très largement développée au sein de l'entreprise. La diversification de nos activités de consulting est concrètement établie sur l'ensemble de la chaîne de valeur de nos clients.

Aujourd'hui, **Optimind** se positionne comme un multispecialiste expert avec l'objectif d'adresser globalement les solutions auprès de nos clients assureurs, banquiers et grands corporates.

Optimind propose désormais aux assureurs des services d'opérateur expert, qui vont de l'externalisation de fonctions clefs à la délégation de gestion complexe au sein d'une practice spécifique de BPO.